**M. Volker Türk**  
Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l’homme   
Palais des Nations

8, Avenue de la Paix 14  
CH-1211 Genève 10  
SUISSE

**[Partie à remplir par l’expéditeur]**

**Nom :**

**Prénom :**

**Objet : Préoccupation concernant l’injuste condamnation à mort de Charles Don Flores**

Monsieur le Haut-Commissaire,

À la suite des informations reçues de l'ACAT-France, je tiens à vous exprimer ma plus vive préoccupation concernant la situation de M. Charles Don Flores.

M. Flores, âgé de 54 ans, est dans le couloir de la mort de Texas depuis 1999. Il a été condamné à mort en avril 2016, sur la base de preuves obtenues à travers l'utilisation de l'hypnose sur un témoin oculaire qui avait décrit avoir vu quelqu'un qui ne ressemblait pas du tout à Flores.

Les circonstances entourant l'identification de M. Flores soulèvent de sérieuses questions quant à la fiabilité de ce témoignage. En particulier, la description initiale des suspects par le témoin et le portrait qu'elle a illustré ne correspondaient en rien à l'apparence physique de M. Flores. De plus, le fait que la reconnaissance de M. Flores par la témoin ait eu lieu 13 mois après les événements, malgré son incapacité à le reconnaître lorsqu'on lui a montré sa photo à plusieurs reprises, souligne l'importance cruciale d'une réévaluation minutieuse de cette affaire

Malgré les efforts de l'avocate de M. Flores pour obtenir un nouveau procès, la justice texane semble résister à reconnaître les failles dans cette condamnation. Cependant, des recherches récentes de John Wixted, expert en mémoire de l'Université de Californie à San Diego, mettent en lumière des éléments qui pourraient soutenir la défense de M. Flores. Cette découverte scientifique pourrait être l'occasion pour M. Flores de bénéficier d'un nouveau procès, ce qui permettrait de révéler son innocence et de le faire sortir du couloir de la mort.

Dans ce contexte, je vous prie instamment d'examiner le cas de Charles Don Flores avec la plus grande attention et de vous adresser directement au Procureur du comté de Dallas pour qu'il réexamine cette affaire. Les nouvelles découvertes qui reconfirment les failles dans les preuves présentées doivent être sérieusement prises en compte. Il est crucial que Charles Don Flores puisse bénéficier d'un nouveau procès, afin de pouvoir démontrer son innocence et de finalement sortir du couloir de la mort, où il est détenu depuis maintenant 25 ans

Dans cette attente, je vous prie d’agréer, Monsieur le Haut-Commissaire, l’expression de mes salutations distinguées.

**Copie conforme envoyée à :**

**Mme Denise Campbel**, Ambassadrice des Etats-Unis en France, 2 avenue Gabriel, 75008 Paris, France.